

Commune de Saint-Etienne-de-Boulogne
Vœux municipaux 2015
Allocution du 9 janvier

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens, chers amis,

Nous avons encore une fois le plaisir de vous accueillir pour cette soirée traditionnelle de début d'année, et de vous souhaiter la bienvenue au nom de l'ensemble du personnel et de l'équipe municipale.

En ce début d'année, l'actualité nationale est triste et grave, entre atteinte à la liberté de la presse et risque terroriste. Pourtant ces vœux sont maintenus, et non reportés, malgré le deuil national décrété par le Président de la République. En effet, que la vie continue, non dans l'indifférence mais comme réponse à ceux qui veulent importer la peur.

L'année 2014 qui s'achève a bien entendu été celle du renouvellement de l'équipe municipale qui m'entoure. Je profite de ce mot pour excuser Claudine Dubois, adjointe, qui est absente car retenue par des obligations familiales hors de Saint-Etienne. L'année 2014 a donc été celle de la mise en place de la nouvelle municipalité, intégrant de nouveaux élus, mais sur la même base de fonctionnement collégial que lors des mandats précédents. Ce sont donc régulièrement des réunions d'adjoints, des commissions de travail thématiques où tous les conseillers participent, et bien entendu, environ un conseil municipal décisionnaire tous les deux mois. Comme vous me l'avez souvent entendu dire, « on réfléchit plus et mieux à plusieurs que seul ».

Aujourd'hui l'heure est à une politique d'austérité sans précédent, dont on peut sérieusement douter de l'efficacité d'un point de vue économique tout comme des conséquences en terme de déstructuration sociale. Dans ce mouvement, les collectivités locales sont montrées du doigt. Nous sommes confrontés à des réductions de recettes sans précédent, alors même que les dépenses transférées par l'Etat ne cessent de croître, avec par exemple la fin de l'aide technique apportée par la DDT, la fin de l'instruction gratuite des demandes d'urbanisme, ou encore, bien évidemment, tout le monde en a entendu parler, la réforme des rythmes scolaires. La réponse qui nous est apportée est simple à dire, impossible à faire : faites plus avec moins !

Mais nous ne sommes pas magiciens, et les années à venir seront inévitablement marquées du seau de la réduction d'un certain nombre de dépenses et donc d'un certain nombre de services.

Il est d'ailleurs à ce titre très pénible que les communes, particulièrement les plus petites, soient montrées du doigt car coûtant cher. Non, nous ne coûtons pas cher, messieurs les technocrates parisiens, en tous cas moins que vous. Non, ce ne sont pas les agents de la commune payés au SMIC ou à peine plus qui coûtent, ce ne sont pas les membres du conseil qui travaillent bénévolement qui coûtent. Non. Et en plus ne perdons pas de vue ce que nous voulons : une technocratie bâtie autour des services ou une démocratie construite avec les citoyens ? Les deux sont opposés.

Dans ce contexte difficile, nous devons développer une culture du partenariat et de la ressource, qui doit nous pousser à rechercher un travail avec nos voisins et des financements de plus en plus originaux et complexes à obtenir.

A ce titre, l'année 2014 a aussi été celle de notre intégration à la communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals (CCPAV) à compter du premier janvier 2014. Cette entité comprend 21 communes, d'Aubenas au sud, à Mézilhac au nord. Cela représente un peu plus de 26 000 ha et 27 000 habitants (2011). Chaque commune y est représentée par des délégués communautaires titulaires et suppléants, soit un total de 62 élus. Ces élus travaillent à travers 10 commissions dont chaque vice-président à la

charge. 54 agents travaillent au sein de la CCPAV, que ce soit au niveau administratif, technique ou de la médiathèque.

Cette intégration s'est faite contre l'avis de la commune mais nous disons toutefois que, selon l'expression consacrée, « contre mauvaise fortune il faut faire bon cœur », et donc nous engageons pleinement au sein de la communauté de communes sans arrières pensées. C'est comme cela que nous pourrions travailler à la construction d'un projet intercommunal qui n'oublie pas trop les secteurs ruraux et leurs habitants. C'est à ce titre qu'entre Maire et Adjoints, nous nous efforçons de participer à toutes les commissions et tous les groupes de travail intercommunaux pour faire entendre notre voix, et que la commune soit représentée au bureau exécutif intercommunal.

Dans tous les cas, c'est le travail coordonné et conjoint de la commune et de la communauté de communes qui nous permettra d'avancer.

Nous continuons de croire qu'il est possible de vivre au village, de bien y vivre, à condition de créer les conditions pour que nous puissions nous y épanouir, conscient de nos faiblesses, mais surtout de nos forces. C'est ce projet qui est un véritable projet de société local que nous portons : créer les conditions pour que la ruralité du 21^{ème} siècle puisse éclore ici.

C'est autour de cette volonté que s'articulent nos actions qu'il est d'usage de vous présenter lors de ces vœux, ce que nous ferons cette année à trois voix. Les priorités ont, sur l'année écoulée, été données aux projets dynamisant notre territoire car y apportant une activité économique, aux projets permettant d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, en matière d'aménagement et de logement pour tous par exemple, et enfin aux projets de services et aux projets permettant le développement de la vie sociale et culturelle sur la commune.

En matière de développement, car nous devons d'abord permettre aux habitants de trouver les moyens de vivre sur notre territoire, l'année 2014 a été marquée par plusieurs réalisations, souvent portées à l'échelle intercommunale.

- La zone d'activités de l'Escrinet, en-dessous les Clapés, a été transférée à la CCPAV pour la commercialisation des lots. La chargée de mission développement économique a la charge de favoriser l'accueil et l'implantation de nouvelles entreprises artisanales.

Un projet d'implantation de la coopérative Vivaplantes, actuellement basée à Mercuer, est en bonne voie et devrait se concrétiser en 2015. Un autre contact avancé est en cours pour un projet d'atelier apicole et des contacts sont pris avec un ébéniste.

- L'année 2014 a aussi été celle de l'ouverture de l'espace de travail partagé du Préau, qui permet à la commune de louer des locaux à cinq acteurs économiques travailleurs indépendants afin de conforter leur implantation locale sans qu'ils soient obligés de partir sur Aubenas faute de locaux.

- En matière agricole la communauté de communes de la Roche de Gourdon puis la CCPAV ont réalisé un diagnostic foncier agricole et sylvicole depuis 2012, afin d'avoir un état des lieux précis et d'envisager des actions opérationnelles dans les 5 ans. Ceci pour préserver le potentiel agricole, renforcer les filières et opérateurs locaux, mobiliser la ressource forestière. A l'échelle de la commune, il n'est pas envisageable de ne plus avoir d'agriculteur actif dans quelques années, et nous travaillons avec un projet d'installation d'un jeune éleveur, Victor Allard, ici présent.

- Il n'y a pas de développement économique et de développement des territoires sans que nous puissions nous maintenir à niveau en matière de communication dans un monde où tout bouge très vite. Concernant les nouvelles technologies, un programme d'investissement est planifié par la CCPAV pour déployer le réseau très haut débit par fibre optique. Dans les 10 ans, chaque logement devrait être connecté, soit 17 000 branchements à réaliser pour un budget d'environ 5 millions d'€.

- En matière de développement, les questions d'urbanisme sont essentielles et elles sont maintenant traitées à l'échelle de la CCPAV.

C'est d'abord la mise en place d'un service mutualisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme ou autorisations du droit des sols (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager, etc). Au 1er janvier 2015, ce nouveau service s'est substitué à la Direction départementale des territoires (DDT). Cela ne change rien pour les administrés, les demandes d'urbanisme se feront toujours auprès de la Mairie, le Maire reste compétent et la carte communale reste applicable. Ce service apportera davantage d'expertise et de proximité.

La CCPAV réalise aussi un SIAGE (schéma intercommunal d'aménagement et de gestion de l'espace) qui complète les documents d'urbanisme locaux et préfigure un PLU intercommunal. Ce document de planification permet de mettre en cohérence l'aménagement du territoire intercommunal, en conciliant le développement urbain ou économique et le maintien des espaces agricoles, la préservation des patrimoines bâtis, paysagers et naturels, la préservation des ressources naturelles, *etc.*

- Le développement est aussi le développement touristique, et la commune comme la CCPAV portent plusieurs projets en la matière.

C'est d'abord un projet de sentier de découverte de la géologie locale appuyée sur un livret pédagogique. L'ensemble du projet a été retenu au titre des projets Géopark du Parc Naturel Régional et sera achevé dans l'année.

C'est aussi le transfert à la communauté de communes de l'entretien des chemins de randonnée communaux qui nous décharge de ce travail sur plusieurs sections.

En matière touristique, d'autres services peuvent aussi être proposés par l'office de tourisme intercommunal d'Aubenas-Vals-Antraigues, en direction des loueurs de gîtes, par exemple ou pour la promotion des manifestations associatives.

En matière d'équipements, nous avons aussi travaillé sur plusieurs dossiers, là à une échelle plus communale qu'intercommunale, bien que la CCPAV commence aussi à intervenir sur ces dossiers aussi.

- En matière de voirie, l'année écoulée a été difficile et les travaux ont mobilisé une part importante des finances de la commune.

Il est nécessaire d'entretenir régulièrement le patrimoine, ce qui a représenté 25000 € ht de travaux de goudronnage à Lestrade, au Pradal, à Auriolles et aux Richards et à La Conchy, sans compter les multiples interventions sur les chemins de terre liées aux fortes pluies.

D'autres travaux seront entrepris en 2015 mais la baisse des dotations de l'Etat et le désengagement du Département nous obligent à réfléchir à un planning raisonnable de travaux à effectuer.

Signalons le classement en voirie d'intérêt communautaire de la voie communale allant du village

Dans l'idée de contenir les dépenses, le conseil municipal a décidé d'acheter une minipelle d'occasion à de très bonnes conditions. Celle-ci a été rapidement opérationnelle en raison des dégâts occasionnés principalement sur les chemins communaux. Elle permettra également d'entretenir les fossés, les coupées d'eau et d'effectuer tous les petits travaux qui nécessitaient jusqu'alors de faire appel à une entreprise, avec les coûts que cela occasionne, ou plus encore qui ne se faisaient pas faute de moyens.

Le pont de Châtunat, sous La Conchy, est aussi en travaux. Ceux-ci ont débuté en décembre par la reconstruction des parapets. En raison des conditions hivernales les joints et la finition seront mis en oeuvre à partir de fin février, début mars. C'est le GRETA Sud-Ardèche qui a répondu à nos demandes dans le cadre d'un chantier école. Le montant des travaux est estimé à 3000 € comprenant les matériaux, les frais de déplacement des dix élèves en formation maçonnerie traditionnelle et pose d'échafaudage en milieu difficile encadrés par Christophe Savigny. Pour information, les travaux effectués par un artisan étaient chiffrés à plus de 30000 €. Cette formation concrète de jeunes leur permettra de s'insérer dans la vie professionnelle mais également d'aider la commune à préserver son petit patrimoine.

- En matière d'eau, d'importants travaux ont été effectués sur le réseau, essentiellement de la rénovation et du changement de conduites, certaines datant des années 1930. Les travaux ont eu lieu entre Le village et Les Gouzis pour 65000 € subventionnés à 50 % par l'Agence de l'Eau et ils se poursuivront en 2015 à Auriolles et La Conchy pour 35000 €.

Du côté des sources, les travaux de mise en conformité du captage des Traverses ont été effectués, pour 20000 € subventionnés à 80 % par l'agence de l'eau et le Département. En 2015, la rénovation des sources des Issartoux, d'Auzon et des Blaches sera engagée.

Toujours en ce qui concerne l'eau, le réseau d'eaux pluviales d'Auzon a été refait car il était bouché et inondait des caves.

En matière d'assainissement, la CCPAV a aussi mis en place au 1^{er} janvier 2014 le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) prenant la suite du service du Syndicat Eyrieux Clair. Le technicien du SPANC a pour missions de réaliser le diagnostic des systèmes d'assainissement existants et de conseiller les particuliers sur la bonne exécution de leurs travaux d'assainissement non collectif, en cas d'installations neuves ou de réhabilitation. L'enjeu de l'année à venir sera de conserver ce service au niveau de la communauté de communes alors que les tentations sont fortes pour plusieurs communes urbaines ou périurbaines d'en déléguer la gestion au Syndicat des Eaux de Basse Ardèche.

- Pour finir, en matière de logement, qui est un sujet de préoccupation tant les locations manquent sur le secteur, la CCPAV et la commune interviennent de concert chacune à leur niveau.

La CCPAV a réalisé un programme local de l'habitat (PLH), qui a pour objectif d'organiser et d'encadrer le développement de l'habitat. Un état des lieux a été réalisé dans les deux dernières années. Une étude est en cours pour étudier l'opportunité de mettre en place une opération programmée d'amélioration de l'habitat visant à aider la réhabilitation de logements privés, et un dispositif d'aide financière vient soutenir la réalisation de logements locatifs conventionnés publics.

A l'échelle communale, nous avons réalisé la rénovation intérieure de l'appartement du rez-de-chaussée de la cure et la réfection des joints du mur nord de ce dernier.

L'année 2014 a aussi vu l'acquisition d'un terrain à Arbres pour la réalisation de logements pour personnes à mobilité réduite, pour la somme de 30000 €. A ce sujet, la commune remercie Mme Myriam Delubac d'avoir accepté de nous vendre ce terrain. La réflexion sur la réalisation de ces logements se poursuivra en 2015 avec une mission confiée au CAUE de l'Ardèche.

Enfin, le conseil municipal a travaillé à l'avancement du projet de rénovation des logements d'Auzon. Toutes les subventions demandées auprès de la Région et du Département ont été obtenues de même que l'agrément de l'Etat sur l'opération. La rénovation se fera sur la base de deux logements : un T2 et un T3. Le projet est arrêté et les consultations sont en cours pour un début des travaux en 2015.

D'autres projets sont aussi en réflexion en matière d'équipement, comme un auvent et une réserve devant la salle des fêtes afin d'améliorer la fonctionnalité des lieux.

Enfin, la commune et la communauté de communes interviennent en matière de services pour les habitants.

- A l'école, et je prends ici la parole à la place de Claudine, adjointe déléguée aux affaires scolaires, il s'est bien entendu agi de mettre en place la réforme des rythmes scolaires, en trouvant des solutions différenciées pour les classes élémentaires et pour la classe maternelle, qui soient compatibles avec nos capacités financières, tout en maintenant le principe de la gratuité qui est un fondement de l'école publique. C'est une charge lourde pour les communes, plus de 10000 € avec une maigre compensation de l'Etat, et nous nous posons encore la question de la pérennisation des dispositifs qui ont pu être mis en oeuvre. Les nuages noirs qui planent sur les écoles rurales que j'évoquais l'année dernière ne se sont pas dissipés cette année, c'est le moins que l'on puisse dire.
- Les services, ce sont aussi ceux de la petite enfance, avec toujours la crèche et le centre de loisirs de la Roche de Gourdon, mais aussi maintenant le centre de loisirs itinérant de la CCPAV.
- Pour les plus de 60 ans un pôle Seniors intercommunal va aussi se mettre en place. Ce pôle transféré par la ville d'Aubenas à la CCPAV a pour objectif d'accompagner les seniors à rester dans une dynamique, à ne pas se mettre à l'écart, bref à garder du lien social. Cela peut concerner par exemple, des informations sur les activités à faire, les associations à intégrer. Cela peut aussi être de l'aide administrative, en lien avec les services de maintien à domicile, les professionnels de la santé ou de l'action sociale. A nous de faire en sorte qu'il étende réellement ses activités jusqu'ici.

- Autre sujet en matière de service, la médiathèque Jean Ferrat est devenue intercommunale au 1er janvier. Chacun peut s'y abonner pour 15€, permettant d'accéder aux livres, revues, musiques et autres ressources via les nouvelles technologies. Sans compter les animations culturelles ponctuelles proposées tout au long de l'année. A terme l'objectif est de créer des ponts entre cette médiathèque et la bibliothèque municipale ou l'école, en sachant que la BDP du Conseil Général va progressivement réduire ses activités.
- Comme vous le savez, le centre aquatique localisé à Roqua va ouvrir vers le 15 avril, financé et géré par un syndicat regroupant la CCPAV et deux communautés de communes voisines.
- En terme de services, la question des transports est appelée à devenir de plus en plus importante. A ce titre, un autre service a été mis en place par la CCPAV, avec le Conseil Général et les communes concernées : le Transport à la demande ou TAD. Il permet d'aller jusqu'à Aubenas et Vals, 3 fois par semaine, dont le samedi matin. Attention il faut réserver ! Des dépliants sont disponibles pour en savoir plus sur les modalités pratiques. Mais dans tous les cas, ce service ne sera pérennisé par la communauté de communes que s'il trouve son public et connaît une fréquentation suffisante. A vous de jouer en la matière.
- Le service ordures ménagères a également été repris par la CCPAV en 2014, sur le même mode de fonctionnement. Il en est de même pour les encombrants, avec la mise à disposition de bennes deux fois par an, dont les 24 et 25 janvier prochains.
 Vous aurez noté que le paiement de ce service se fait via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui a été ajoutée, pour les propriétaires, sur votre feuille de taxes foncières, cette TEOM remplace le système de redevance annuelle qui existait auparavant. Cette TEOM est calculée sur la base de la valeur locative de votre logement. Il faut souligner que ce service comprend également les 2 déchetteries locales vers lesquelles il ne faut pas hésiter à vous rendre, plutôt que de déposer des déchets non adéquats dans les containers de la commune. Faisons preuve de civisme, tout le monde en sera gagnant. Des efforts sont aussi à faire pour le tri sélectif et la CCPAV est d'ailleurs doté d'un agent assermenté qui a déjà eu l'occasion de verbaliser des contrevenants.
 Le programme est chargé, si l'on rajoute aussi l'exposition sur la mémoire de guerre de 14-18, au sujet de laquelle je voudrais juste remercier ici ceux qui nous ont fourni des archives et documents familiaux, ainsi que le travail de collecte de la mémoire orale de la commune engagé avec l'association Rézonance et qui sera réalisé en 2015.

Enfin, tous ces éléments seront repris et détaillés, plus un certain nombre d'autres dans le prochain bulletin communal dont la rédaction se termine.

Pour ma part, je remercie particulièrement l'équipe qui m'entoure au quotidien, pour son dévouement, ses compétences et son investissement. Mais cette équipe d'élus, et j'insiste très fortement là-dessus, ne serait que peu de choses sans la compétence du personnel communal qui s'investit pleinement, au quotidien dans sa difficile mission de service public.

Il travaille avec une rémunération faible, souvent avec peu de moyens matériels et techniques. Je veux citer là Robert Weber, cantonnier, Sarah Pilato, secrétaire de mairie, Perrine Mourguet et Céline Girard, assistantes maternelles, Corinne Bas, institutrice mais aussi tous et toutes les bénévoles qui, autour de Jocelyne Péliissier, font fonctionner la bibliothèque municipale.

Et puis, il y a les associations locales qui complètent cet ensemble et qui jouent un rôle déterminant pour ce qui est du vivre ensemble et de la convivialité. Alors pensez à elles, et aux manifestations qu'elles organisent : une petite visite des habitants de la commune lors de festivités est la meilleure marque d'encouragement.

Enfin je ne voudrais pas que nous nous séparions sans revenir sur les dramatiques événements qui se déroulent au niveau national. La commune de Saint-Etienne-de-Boulogne entend marquer son total soutien à l'hebdomadaire Charlie Hebdo, à son personnel et aux personnes directement touchées par le drame du 7 janvier, mais aussi aux victimes des actes terroristes perpétrés aujourd'hui.

L'heure doit être au rassemblement non seulement en soutien aux victimes et à un organe de presse attaqué de la plus odieuse manière qui soit, mais aussi et surtout en soutien à la démocratie et à la liberté d'expression.

La montée des communautarismes, de la haine de l'autre, des fanatismes qui caractérisent nos sociétés, tournent le dos à ce qui a forgé les fondements de notre République depuis Voltaire et les Lumières.

De tous temps, les fanatiques religieux qu'ils soient juifs, chrétiens islamistes ou autres n'ont eu de cesse de dresser des barrières entre les hommes, de jeter des exclusives et des anathèmes, dont la forme ultime vient de s'exprimer contre la société toute entière.

La force de la démocratie est justement de dénoncer ces anathèmes et ce sectarisme où qu'il soit, en traitant dans le même mouvement de refus et de rejet catégorique l'antisémitisme, l'islamophobie, l'antichristianisme et l'antiathéisme, qui ne sont pas de simples opinions mais bien des délits pénaux pouvant déboucher sur des crimes comme aujourd'hui.

Il n'y a pas d'alternative, face à une telle expression de violence, il faut être unis et solidaires pour faire valoir les principes démocratiques universels, les principes de paix au delà de vaines polémiques littéraires, de calculs politiques ou de démagogues partisans.

Il ne faut pas oublier que cette violence est fruit de notre propre société et de ses contradictions, de ses propres maux, les assassins étant tout aussi français que nous, et ne venant pas de l'extérieur, mais de nos propres villes.

Aujourd'hui même, Dominique de Villepin, ancien premier ministre, signait une tribune dans le journal le Monde qui terminait par ces mots : « Ripostons par l'exemplarité démocratique, redevenons ce que nous sommes, des républicains qui croient au dialogue, à la force de la culture et de l'éducation et à la paix ».

C'est pour cela que je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence pour terminer cette cérémonie et en sachant que c'est le cœur lourd que je vous souhaite quand même la meilleure année 2015 possible.

Merci.